

PROJET ÉDUCATIF

**CENTRE D'ÉDUCATION DES
ADULTES DE LA MINGANIE**

**ANNÉE SCOLAIRE
2023-2027**



MISE À JOUR : JANVIER 2024

TABLE DES MATIÈRES

1. But et définition du projet éducatif	3
2. Encadrements légaux	3
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif et modalités de consultation	3
3.1 <i>Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif</i>	3
3.2 <i>Les modalités de consultations</i>	4
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement	4
4.1 <i>Le point de services de Havre-Saint-Pierre</i>	5
4.2 <i>Le point de services de Natashquan (Nutashquan)</i>	6
4.3 <i>Le point de services d'Ekuanitshit</i>	6
4.4 <i>Formation à distance</i>	7
5. Partenariats	7
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	7
7. Reddition de comptes du projet éducatif	8

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique qui nous permet de définir et de faire connaître à la communauté éducative de notre établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous nos élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent nos établissements d'enseignement, c'est-à-dire nos trois points de services (Havre-Saint-Pierre, Ekuanitshit et Nutashkan/Natashquan) ainsi qu'en réponse aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par le centre, dans notre cas : les élèves, le personnel enseignant, les autres membres du personnel du centre, les membres du conseil d'établissement ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire. Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

2. Encadrements légaux

La LIP (Loi sur l'instruction publique) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes : (LIP, articles 37 et 97.1) :

- Présenter la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire;
- Présenter les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- Présenter les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- Présenter les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- Faire part de la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

Le projet éducatif doit aussi respecter la liberté de conscience et de religion des élèves et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37), harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1), assurer la cohérence du projet éducatif avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif et modalités de consultation

3.1 Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les groupes ayant été invités à participer à l'élaboration du projet éducatif sont tous les membres du personnel de nos trois points de services. Les élèves ont aussi été invités à répondre au sondage. Le tout a bien sûr fait l'objet de consultations et d'une adoption au sein du conseil d'établissement.

3.2 Les modalités de consultations

L'élaboration du projet éducatif est le fruit d'une démarche bien précise au sein de l'organisation. La direction s'est assurée de consulter les membres du personnel concernant les modalités à prendre pour faire la consultation. La direction, avec le soutien du centre de services scolaire, a par la suite préparé les documents qui serviraient à cette consultation. Il a été décidé de bâtir des sondages en ligne qui s'adresseraient respectivement aux élèves et aux membres du personnel. Toutes les personnes impliquées ont donc été invitées à répondre au sondage. Les résultats ont par la suite été recueillis, analysés et compilés afin d'élaborer, en équipe-école, le projet éducatif, à partir des grandes orientations du PEVR. Celui-ci a par la suite été adopté par le conseil d'établissement.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (établissement scolaire et contexte dans lequel il évolue, membres du personnel et organisation scolaire)

Il est bien évident que l'environnement dans lequel évolue l'établissement scolaire influence grandement la nature même de celui-ci. L'apprentissage des élèves est contextualisé dans une classe, dans un établissement, dans une communauté, à travers un système de valeurs, d'enjeux et de grands principes. Le contexte scolaire doit donc être clairement défini.

Le Centre d'éducation des adultes de la Minganie comporte trois points de services, dont un à Havre-Saint-Pierre, un à Natashquan et un à Ekuanitshit. Ce dernier est un point de service situé en communauté autochtone, chez les Innus. Le point de service principal est situé à Havre-Saint-Pierre. Nous occupons une partie des locaux de l'école secondaire Monseigneur-Labrie. Nous disposons d'une salle de classe, de quatre bureaux occupés par l'agente de bureau, la conseillère en formation, la technicienne en loisir et la direction, ainsi qu'un local informatique et un local d'examen. Nous partageons nos espaces avec le Service aux entreprises qui, eux, ont deux salles de formation. L'école secondaire nous donne accès à ses aires communes comme le salon étudiant, la cafétéria, le laboratoire, le gymnase et la bibliothèque. Nos élèves des municipalités avoisinantes, inscrits au point de services de Havre-Saint-Pierre, peuvent aussi bénéficier du service de transport par autobus lorsque cela est possible. Certains de ces élèves, selon les besoins, peuvent aussi bénéficier du service de résidence et de cafétéria offerts par le Centre de services scolaire.

67 dossiers ont été touchés lors de la dernière année scolaire (2022-2023). Parmi ces élèves, certains reçoivent leur diplôme d'études secondaires alors que d'autres viennent chercher les préalables nécessaires à un diplôme d'études professionnelles. Deux autres profils d'élèves fréquentent aussi le centre, ceux qui viennent terminer leurs matières fortes afin d'intégrer un cours qui demande des préalables spécifiques et ceux qui viennent pour faire des équivalences de niveau de scolarité.

Nombre de dossiers traités

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Havre-Saint-Pierre	35	25	19	27
Natashquan	17	20	10	14
Mingan	20	20	25	19
Formation à distance	7	6	15	6

Diplômes

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Havre-Saint-Pierre	3	2	1	4
Natashquan	4	1	2	-
Mingan	0	0	0	-
Distance	0	0	0	1
T.E.N.S.	0	3	3	2
T.D.G.	0	4	1	1

Concernant le climat de l'école, les élèves disent se sentir bien entre nos murs. Ils apprécient les enseignants et les autres membres du personnel, se sentent écoutés et valorisés. Il faut dire que le Centre d'éducation des adultes de la Minganie se fait un devoir de personnaliser chacune de ses interventions, tant au niveau pédagogique que personnel. La relation établie entre les membres du personnel et les élèves en est une de respect et de confiance. On le sent bien d'ailleurs puisque l'ambiance est bonne et les cas d'indiscipline qui nécessitent de grandes interventions sont plutôt rares.

Nous nous assurons de faire une activité d'accueil chaque année, dans chaque point de service, afin de se familiariser les uns avec les autres. Nous intégrons des activités tout au long de l'année à l'intérieur des heures de cours afin de favoriser le sentiment d'appartenance, la rétention des élèves, le savoir-être et les saines habitudes de vie.

En ce qui concerne les parents, ils ne sont pas impliqués dans le cheminement de nos élèves. Nous souhaitons qu'ils continuent de s'impliquer à la maison, mais étant donné que les élèves qui fréquentent notre centre sont considérés comme des adultes, nous transigeons directement avec eux, car ils sont les principaux responsables de leur réussite.

4.1 Le point de services de Havre-Saint-Pierre

Le centre principal est situé à Havre-Saint-Pierre, une municipalité de 3 337 habitants. On y retrouve une qualité de vie appréciable. Les loisirs y sont généralement organisés autour des activités de plein air ; la forêt, les lacs, les rivières et la mer étant à proximité. Il existe quelques infrastructures sportives (aréna, terrain de baseball, terrain récréatif - soccer, football, athlétisme, gymnases, salle de conditionnement physique et complexe aquatique). La vie culturelle est assurée par la présence d'une salle de spectacle qui a une programmation variée. Havre-Saint-Pierre vit présentement une réalité de plein emploi pour nos élèves. Les emplois à temps partiel destinés aux étudiants sont très accessibles et disponibles. D'ailleurs, la majorité de ceux-ci travaillent. Le contexte socio-économique est favorable. La minière, le complexe hydroélectrique d'Hydro Québec et les organismes publics sont les principaux employeurs de la population.

Au centre, on compte une enseignante qui enseigne toutes les matières à l'exception de l'anglais et de l'histoire. La directrice accompagne les élèves dans ces deux matières et s'occupe des plans d'aide à l'apprentissage des élèves. Elle remplit aussi un mandat en orthopédagogie. Elle s'assure que tous nos élèves ont accès à l'aide nécessaire aux apprentissages et outille et sensibilise les enseignants des trois points de services à tout ce qui est relié aux difficultés d'apprentissage de nos élèves. Une agente de bureau est également sur place à raison de 33 heures par semaine. Cette dernière s'occupe des trois centres, mais est basée à Havre-Saint-Pierre. Le centre peut

également compter sur les services SARCA (service d'aide, de référence, de conseil et d'accompagnement) à temps plein. La conseillère en formation qui assure ce service s'occupe également des trois centres et se déplace à l'occasion dans les différents points de services. Ils ont également une technicienne en loisir à temps plein. Si les élèves ont besoin de services en orientation ou en service social, nous avons accès aux ressources du secteur jeune.

27 dossiers ont été ouverts au centre de Havre-Saint-Pierre. La clientèle est de plus en plus jeune. Les élèves ont pour la plupart moins de 20 ans ou sont dans la jeune vingtaine. Ce sont surtout des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. Le taux d'élèves vivant avec de grands besoins est très élevé. Nous faisons souvent face à une clientèle vulnérable qui se démotive facilement dû à la complexité de leurs problématiques. Le taux d'absentéisme est élevé.

4.2 Le point de services de Natashquan (Nutashkuan)

Le point de service de Nutashkuan est ouvert depuis 2008. Jusqu'à mai 2023, nous offrons un service dans la communauté autochtone de Nutashkuan. Il s'agit d'une communauté autochtone d'approximativement 870 habitants, située à environ 150 km de Havre-Saint-Pierre, dont la langue maternelle est l'innue. Bien que le taux de scolarité des parents tende à augmenter, l'indice de défavorisation est encore très élevé. La clientèle y était majoritairement autochtone, mais nous accueillions aussi des élèves de Natashquan (262 habitants) et Aguanish (255 habitants). Puisque nous avons été avisés que le Centre Katshishkutamatsheutshuap Mitshapeu allait s'installer dans la communauté, à partir de septembre 2023, nous allons offrir le service d'éducation des adultes au local Destination Natashquan (COPACTE) situé dans le village de Natashquan. Un seul enseignant continuera de dispenser tous les cours.

Nous avons traité 14 dossiers dans l'année scolaire 2022-2023. La majorité des élèves du point de service de Nutashquan/Natashquan sont dans la jeune vingtaine et plusieurs ont des responsabilités familiales. Le taux d'absentéisme est élevé. Les élèves et l'enseignant ont des suivis réguliers avec la conseillère en formation, l'orthopédagogue, l'agente de service social et la technicienne en loisir. Il arrive aussi que des suivis d'orientation soient faits via une plateforme informatique avec la conseillère en orientation.

4.3 Le point de services d'Ekuanitshit

Le point de services d'Ekuanitshit est plus récent, il a été ouvert en 2016. Nous occupons un bâtiment prêté par le conseil de bande. Il s'agit d'une maison réaménagée que nous sommes seuls à occuper. La communauté innue d'Ekuanitshit est située à 36 km de Havre-Saint-Pierre. La langue maternelle est également l'innue. Ce petit village d'environ 550 habitants possède également un indice de défavorisation élevé, bien que l'éducation y soit de plus en plus valorisée. Les liens tissés avec la communauté sont bien établis. La communication entre les deux parties est très bonne, ce qui aide grandement au maintien et à la cohérence des services. Un service d'orientation est d'ailleurs fourni par la communauté.

Nous avons traité 18 dossiers pour l'année scolaire 2022-2023. Ce sont en grande majorité des jeunes autochtones d'Ekuanitshit, mais parfois aussi d'autres communautés. La clientèle a majoritairement entre 18 et 35 ans et a également des responsabilités familiales, ce qui impacte beaucoup la motivation et l'assiduité. Une seule enseignante dispense tous les cours, mais comme au point de service de Natashquan, un suivi régulier est assuré par notre orthopédagogue, notre conseillère en formation, notre agente de service social et notre technicienne en loisir.

Taux d'absentéisme

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Havre-Saint-Pierre	49 %	58 %	63 %	53 %
Natashquan	37 %	58 %	37 %	37 %
Mingan	35 %	47 %	37 %	60 %

4.4 Formation à distance

Le Centre d'éducation des adultes offre un service de scolarisation à distance. Les élèves sont invités à communiquer avec un enseignant par téléphone ou par courriel afin de prendre les informations nécessaires à la réalisation des cahiers, de poser des questions sur les différentes matières et de s'inscrire aux examens. Nous utilisons tous nos enseignants pour dispenser ce service. Les élèves sont jumelés avec l'enseignant qui sera physiquement sur place où l'élève réalisera ses examens. En effet, les élèves peuvent faire leur examen dans un de nos trois points de services ou encore dans un autre Centre de services scolaire, s'ils sont trop éloignés de nos points de services. 5 dossiers ont été traités dans le volet des cours à distance pour l'année scolaire 2022-2023.

5. Partenariats

Au fil des années, plusieurs collaborations se sont développées et consolidées entre le Centre d'éducation des adultes de la Minganie et d'autres partenaires. En ce qui concerne le point de service de Havre-Saint-Pierre, notre partenaire le plus important est Services Québec. Nous travaillons aussi, lorsque nécessaire, avec le CISSS Côte-Nord – Minganie, la Caisse Desjardins, Rio Tinto Fer et Titane et le Carrefour jeunesse-emploi. Lorsque l'on pense aux deux communautés, nos partenaires sont les conseils de bande, les écoles des communautés, les centres des affaires et les services sociaux. Nous sommes également en contact avec le regroupement Mammit Innuat.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

À la suite de consultations avec les différents membres du personnel, certains constats ont été faits. Le problème d'absentéisme et d'abandon des élèves est un problème bien réel et très important. Une grande proportion de la clientèle présente des difficultés d'apprentissage plus ou moins importantes. Les élèves disent se sentir bien entre nos murs et ils se sentent écoutés. Le taux d'abandon est préoccupant dans les points de services à l'est et à l'ouest de Havre-Saint-Pierre. Les élèves prennent des pauses de fréquentation qui pour eux ne semblent pas être considérées comme des abandons. Les élèves ne réussissent pas nécessairement leurs objectifs dans le temps prescrit. C'est donc à la suite de ces constatations que les grands enjeux ont été formulés.

Enjeu 1	Réussite académique des élèves
Orientation 1	Améliorer la progression des élèves dans leur cheminement
Objectif 1	Augmenter le pourcentage d'élèves qui atteignent leurs objectifs selon le profil de formation établi
Indicateur	Nombre d'élèves qui atteignent leurs objectifs du profil de formation
Cible	Augmentation de 5 % par année d'ici 2027

Enjeu 2	Nombre d'élèves actifs sur nos bancs d'école
Orientation 1	Maintenir en classe le plus grand nombre d'élèves
Objectif 1	Assurer une relance efficace tout au long de l'année scolaire
Indicateur	Nombre de personnes relancées
Cible	Augmentation de 5 % du nombre d'inscriptions par année d'ici 2027
Objectif 2	Augmenter la persévérance scolaire
Indicateur	Le nombre de fiches de départ
Cible	Réduction du pourcentage d'abandon

Enjeu 3	Milieu de vie stimulant favorisant le bien-être et le sentiment d'appartenance
Orientation 1	Développement et maintien d'un milieu de vie bienveillant et sécuritaire
Objectif 1	Augmenter l'indice de bien-être des élèves à l'école
Indicateur	L'indice de bien-être déterminée par le questionnaire aux élèves
Cible	Seuil minimal de 80 % des élèves qui se sentent bien
Objectif 2	Augmenter l'indice de sentiment d'appartenance à l'école des élèves
Indicateur	L'indice de sentiment d'appartenance des élèves à l'école déterminée par le questionnaire aux élèves
Cible	Seuil minimal de 80 % des élèves qui rapportent un sentiment d'appartenance

7. Reddition de comptes du projet éducatif

La reddition de comptes consiste à évaluer notre projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté. Le centre se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Cette réflexion se fera lors de certaines réunions équipe-école. La direction du centre fera le suivi et l'évaluation du projet éducatif lors des rencontres de suivi avec le directeur général du centre de service scolaire. Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire son projet éducatif. Il rend également publique son évaluation. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux membres du personnel du centre.